	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin Départements à circulation épidémique :		Perspectives après le 2 juin
SPORTS				
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Sport individuel à l'extérieur	Sauf activité physique à moins de 1km, pendant moins d'1h	Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale		Autorisé sous réserve de respecte les règles de distanciation sociale
Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines)	×	×	×	A définir fin mai
Sports collectifs et de contact	×	Liste établie par le ministère		A définir fin mai
Sports collectifs professionnels	×	Fin de la sais	son 2019/2020	Fin de la saison 2019/2020